



WILLY SAMYN B.V.B.A.

DEMANDE DE DEVIS

Nijverheidslaan 5 – 8890 Dadizele
Tel 056 50 02 32 – Fax 056 50 03 06

Veuillez vérifier les données ci-dessous et corriger et/ou remplir si nécessaire:

Nom Client :	Forme de société
Rue :	Nr.
Ville:	CP
Tel. GSM	FAX
Nom de contact	

Facturatie gegevens:

Nom :	Forme de société :
Rue:	Nr.
Ville:	PC
N° de TVA :	Tarif TVA :

A remplir seulement si l'adresse de facturation n'est pas identique à l'adresse du client !

Date de la facture : Date des travaux :

Description de dégâts selon client, où retrouve-t-il la fenêtre/porte dans la façade et dans quelle espace ;

.....

En cas de bris de glace :

Description de dégâts selon client, où retrouve-t-il la fenêtre/porte dans la façade et dans quelle espace et quelles sont les mesures ?

.....

ATTENTION : Bris de glace n'est jamais sous garantie. En cas de condensation il y a une garantie de 10 ans. Seulement le verre sera remboursé. Les heures de travailles et frais de déplacements seront facturées.

Nous sommes obligées de vous demander de nous faire un virement en avance des **frais de dossiers de 100€**. Ce montant sera déduit du montant totale de la facture après les travaux.

- Chaque intervention sera exécuté en régie. L'équipe d'intervention consiste de 2 personnes. Dans des circonstances exceptionnelles il est possible que l'intervention est effectué d'une seule personne.
- Frais de déplacement
 - Compensation de kilomètres de 0.75€ par kilomètre
 - Compensation travailleurs : Travail sur place à 50€/heure par travailleur
Déplacement à 50€/heure par travailleur.

Les frais de déplacement des travailleurs peuvent être réduit en cas que les travaux seront combinés avec d'autres dans votre région.

Pour accord : Date:
 Nom:
 Signature.....